



Paris, 11/11/2021

## **SPAC repousse la date limite à laquelle les actionnaires peuvent soumettre leur demande de bons de souscription d'actions gratuits de la SPAC.**

Devant les nombreux messages de ses actionnaires, le conseil d'administration de Société Parisienne d'Apports en Capital (anciennement FPN), (« SPAC ») a décidé de repousser la date butoir pour notifier sa demande de BSA gratuits au 24/11/2021, qui sera le dernier jour pour acquérir des titres qui seront pris en compte pour le calcul de la distribution de BSA.

L'allocation se calculera au prorata. A titre d'exemple :

- Un actionnaire détenant 100 000 actions se verra attribuer 70 000 BSA
- Un actionnaire détenant 150 000 actions se verra attribuer 105 000 BSA

Les actionnaires sont invités à notifier la société SPAC de leur actionnariat au plus tard le 24/11/2021 par email et communiquer leur certificat de détention de titre d'ici le 26/11/2021 au plus tard.

### **Contact :**

Relation investisseurs SPAC

[contact@spacparis.biz](mailto:contact@spacparis.biz)